

First Trust FINB de dividendes First Trust Value Line MD (couvert en dollars canadiens)

APERCU DU FNB

Parts Société de gestion de portefeuilles FT Canada

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FINB de dividendes First Trust Value Line (couvert en dollars canadiens). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec la Société de gestion de portefeuilles FT Canada au 1 877 622-5552 ou visitez le www.firsttrust.ca.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu Date de création du FNB: 15 mai 2013 Valeur totale au 28 février 2025 : 5 452 125 \$ Ratio des frais 0,76 % de gestion (RFG): Gestionnaire Société de gestion de portefeuilles FT Canada du fonds: Gestionnaire de portefeuille: First Trust Advisors L.P. Distributions : Mensuelles

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB vise à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement de l'indice Value Line^{MD} Dividend Index tout en couvrant l'exposition aux devises (l'« indice »). La stratégie de placement du FNB consiste à investir dans les titres constituants de l'indice et à détenir de tels titres dans la même proportion que celle qu'ils représentent dans l'indice, ou encore à investir dans des titres visant à reproduire le rendement de l'indice et à détenir de tels titres. L'indice est un indice modifié pondéré selon une valeur équivalente qui est composé de titres de sociétés inscrites à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis qui versent des dividendes supérieurs à la moyenne et qui offrent une possibilité d'appréciation du capital. Le FNB peut recourir à des instruments dérivés pour obtenir une exposition à l'indice sans devoir investir directement dans les titres qui le composent.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 28 février 2025. Ces placements changeront.

Information sur les opérations

(12 mois se terminant le 28 février 2025)

Symbole boursier :	FUD	
Bourse :	TSX	
Monnaie :	Dollars canadiens	
Volume quotidien		
moyen :	192	
Nombre de jours		
de négociation :	204/251	
Information sur l'établissement du prix		

(12 mois se terminant le 28 février 2025)

Cours du marché :	32,64 \$ – 37,67 \$
Valeur liquidative :	32,56 \$ - 37,74 \$
Écart acheteur-	
vendeur moyen :	0,65 %

Dix principaux placements (au 28 février 2025)

Pourcentage total des dix principaux placements :	4,67 %
GATX Corporation	0,47 %
Edison International	0,47 %
Chubb Limited	0,47 %
BlackRock, Inc.	0,47 %
The Hanover Insurance Group, Inc.	0,48 %
The Allstate Corporation	0,48 %
Selective Insurance Group, Inc.	0,48 %
RTX Corporation	0,48 %
HSBC Holdings Plc (ADR)	0,48 %
3M Company	0,48 %

Répartition des placements



¹ Le pourcentage pourrait ne pas totaliser 100 % en raison de l'exclusion d'autres éléments d'actif et de passif.

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Nombre total de placements :

Niveau de risque

La Société de gestion de FT Canada estime que la volatilité de ce FNB est **moyenne**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.





FINB de dividendes First Trust *Value Line*^{MD} (couvert en dollars canadiens)

Parts

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique Facteurs de risque dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

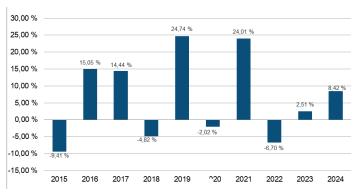
Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts du FNB au cours des dix dernières années. Les frais du FNB ont été déduits du rendement² exprimé. Ils réduisent le rendement du FNB.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts du FNB pour chacune des onze dernières années. La valeur du FNB a diminué pendant quatre de ces dix années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce FNB dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois au cours des dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois se terminant	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le FNB au début de cette période
Meilleur rendement	14,60 %	05/31/2021	Votre placement augmenterait à 1 146,04 \$
Pire rendement	-23,39 %	03/31/2020	Votre placement chuterait à 766,14 \$

Rendement moyen

Le placement d'une personne qui aura investi 1 000 \$ dans des parts du FNB depuis sa création vaudrait 2 357,50 \$ au 28 février 2025. Cela représente un taux de rendement composé annuel de 7,54 %.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée écart acheteur-vendeur.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

² Les rendements sont calculés en fonction de la valeur liquidative du FNB.



FINB de dividendes First Trust *Value Line*^{MD} (couvert en dollars canadiens)

Parts

• En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- recherchent un placement à long terme;
- souhaitent investir dans des titres de sociétés inscrites à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis qui versent des dividendes supérieurs à la moyenne;
- peuvent supporter les hauts et les bas du marché boursier.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez- vous sur Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous également le droit de demander la nullité d'une souscription ou convenir.

d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 31 décembre 2024, les frais du FNB s'élevaient à 0,79 % (annualisé) de sa valeur, ce qui correspond à 7,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du FNB)

0,76 %

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB. Le gestionnaire du FNB a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais d'opérations du FNB.	0,03 %
Frais du FNB	0,79 %

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec la Société de gestion de portefeuilles FT Canada ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102

Scotia Plaza, Box 312 **Taux annuel** Toronto (Ontario) M5H 3Y2

Téléphone : 416 865-8065 Sans frais : 1 877 622-5552 Courriel : info@firsttrust.ca Site Web : www.firsttrust.ca